



L'amélioration de l'emploi se poursuit en 2016

L'année 2016 se conclut par une hausse des effectifs salariés du privé au quatrième trimestre en Languedoc-Roussillon. Sur l'ensemble de l'année 2016, la progression de l'emploi est un peu plus forte qu'en 2015. Les activités tertiaires sont les plus dynamiques, en particulier les Hôtels-Cafés-Restaurants et les services qui enregistrent le niveau de créations d'emploi le plus élevé depuis 2008. Les effectifs salariés se stabilisent dans l'industrie et les pertes ralentissent dans la construction. Les créations de postes s'amplifient dans tous les départements, sauf en Lozère. Par ailleurs, le nombre d'embauches en CDI progresse de 10 % sur l'ensemble de l'année.

CHIFFRES CLÉS

+1,5 %

évolution annuelle de l'emploi

+2,3 %

évolution annuelle de la masse salariale

Au quatrième trimestre 2016, les effectifs salariés du secteur privé progressent de 0,7 % en Languedoc-Roussillon, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), après un léger tassement au trimestre précédent (-0,1 %).

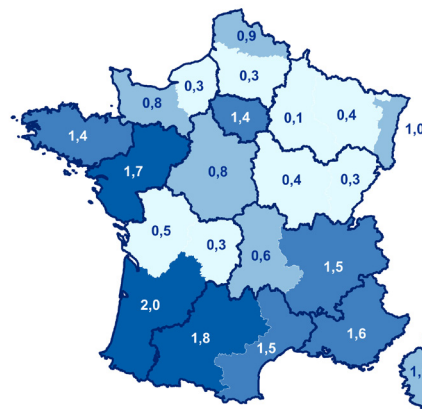
L'année 2016 se solde ainsi par une croissance de 1,5 % des effectifs salariés languedociens, représentant près de 8800 postes créés. Cette progression est légèrement plus forte qu'au cours de l'année précédente (+1,4 %). Elle est également supérieure à l'évolution annuelle au plan national (+1,2 %). Parmi les 22 ex-régions de France métropolitaine, le Languedoc-Roussillon est la cinquième région la plus créatrice d'emploi en 2016 après l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et la région Paca.

Parallèlement, la masse salariale poursuit sa progression : +0,5 % en glissement trimestriel et +2,3 % sur un an soit un rythme équivalent à l'évolution nationale.

Le salaire moyen par tête (SMPT) croît modérément ce trimestre (+0,2 %) et sur un an (+0,9 %). Il s'établit à 2 111 euros, le salaire moyen languedocien restant inférieur de 17 % à la moyenne nationale.

Carte 1 : évolution annuelle de l'emploi salarié (4T2016/4T2015)

moyenne nationale : +1,2%



Carte 2 : évolution annuelle de la masse salariale (4T2016/4T2015)

moyenne nationale : +2,4%

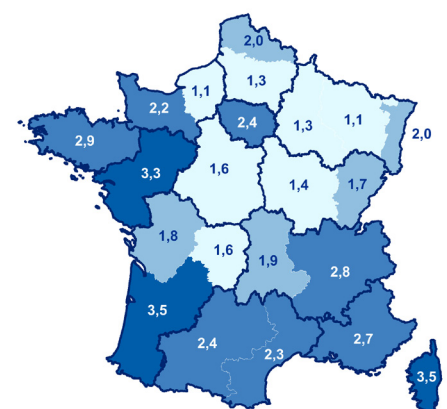


Tableau 1 : évolution de l'emploi et de la masse salariale

	En niveau 2016 T4	Évolution trimestrielle (en %)					Évolution annuelle 2016 T4 (en %)	
		2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4		
Languedoc-R.	Emploi salarié (en milliers)	585	0,4	0,6	0,3	-0,1	0,7	1,5
	Masse salariale (en Md€)	3,7	0,5	0,7	0,6	0,6	0,5	2,3
	SMPT (en €)	2 111	0,2	0,2	0,1	0,5	0,2	0,9
France	Emploi (en milliers)	18 090	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	1,2
	Masse salariale (en Md€)	137,2	0,5	1,0	0,3	0,4	0,6	2,4
	SMPT (en €)	2 534	0,3	0,7	0,0	0,2	0,3	1,2

SMPT = salaire moyen par tête

Source : Acoiss-Urssaf

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en oeuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge. Ainsi, par rapport à la publication de janvier 2017, l'évolution trimestrielle des effectifs salariés au troisième trimestre 2016 en Languedoc-Roussillon a été révisée à la hausse : -0,1 % contre -0,4 % dans la publication diffusée en janvier.

Les activités tertiaires mieux orientées au dernier trimestre

Les effectifs salariés du tertiaire hors intérim repartent à la hausse ce trimestre après un fléchissement au trimestre précédent.

Le secteur des Hôtels-Cafés-Restaurants (HCR) est le plus dynamique : les effectifs salariés y progressent de 1,9% ce trimestre. Sur un an, le secteur a créé 2000 postes exclusivement dans les activités de restauration. Il s'agit en outre du niveau de créations d'emploi le plus élevé depuis 2007 dans les HCR.

Les effectifs salariés du commerce enregistrent ce trimestre leur plus forte progression pour l'année 2016. En douze mois, 1600 postes ont été créés dans les activités commerciales (+1,4%).

Après avoir marqué le pas au troisième trimestre, les effectifs salariés dans les autres services hors intérim augmentent de 0,6% ce trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2016, 5500 postes y ont été créés : ce niveau de créations de postes n'avait plus été atteint depuis 2008. Le transport (+3,9%), l'enseignement (+5%),

l'information et la communication (+3 %) ainsi que l'hébergement médico-social (+2,9%) sont les plus dynamiques en rythme annuel.

Enfin, malgré un deuxième semestre 2016 mieux orienté, la progression des effectifs salariés a fortement ralenti sur un an dans l'intérim (+0,9%).

En 2016, l'emploi industriel se stabilise

L'année se solde par une très légère hausse des effectifs salariés dans l'industrie au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2016, le secteur industriel ne perd pas de postes, et ce, pour la première fois depuis cinq ans. Cette amélioration s'explique en partie par le dynamisme de l'industrie agro-alimentaire (+3,2% sur un an).

En revanche, la dégradation se poursuit dans le secteur de la construction : les effectifs diminuent de 0,3% ce trimestre. Sur douze mois, la construction a perdu 500 postes. Le rythme annuel des destructions de postes est toutefois en ralentissement (-1% contre -1,3% fin 2015).

INFORMATION. Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale vont évoluer à compter de la publication des chiffres du premier trimestre 2017, prévue en juillet 2017. Les changements concerneront le périmètre du secteur privé ainsi que la méthodologie de désaisonnalisation des séries dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares. Une information méthodologique plus détaillée est disponible sur Acooss.fr, rubrique Observatoire économique / Publications / Acooss Stat / Acooss Stat n°241.

Les créations de postes s'amplifient en 2016 dans tous les départements sauf en Lozère

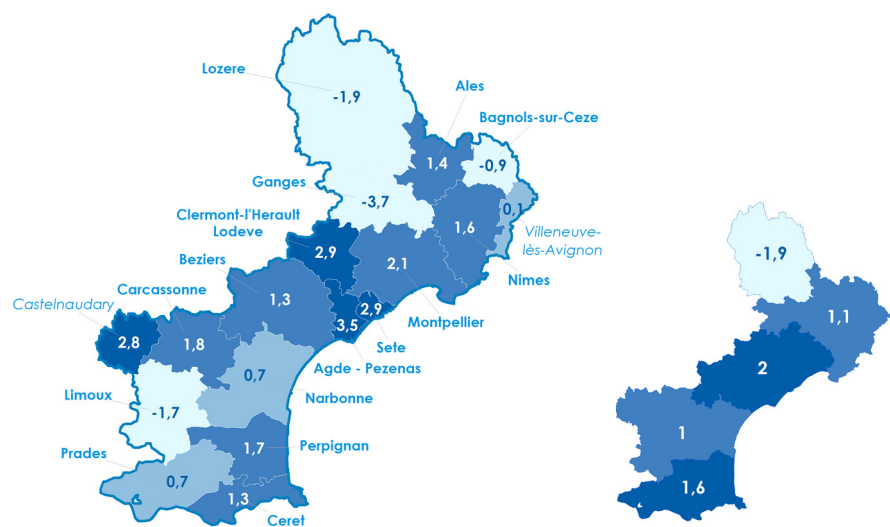
Les Pyrénées-Orientales enregistrent la plus forte hausse des effectifs salariés ce trimestre (+1,7%), en raison notamment d'un rebond dans les HCR. Sur un an, les effectifs salariés y progressent de 1,6%, soit 1 400 postes supplémentaires. Toutes les zones d'emploi bénéficient de cette reprise et l'érosion des effectifs observée depuis deux ans dans la zone de Prades s'interrompt.

Dans l'Hérault, la croissance des effectifs salariés s'accélère ce trimestre : +0,7%, après +0,3% au trimestre précédent. Sur un an, les effectifs salariés augmentent de 2%, soit 5400 postes supplémentaires. L'emploi progresse dans tous les secteurs sauf l'intérim qui a perdu 300 postes au cours des douze derniers mois. Les effectifs augmentent à nouveau en évolution annuelle dans l'industrie, après un an de recul. Les zones d'emploi d'Agde-Pézénas (+3,5%), Clermont-l'Hérault-Lodève et Sète (+2,9%) sont les plus dynamiques sur un an.

Les effectifs salariés progressent à nouveau ce trimestre dans l'Aude (+0,4%) et le Gard (+0,5%) après un recul au trimestre précédent. Sur un an, l'emploi est en hausse de 1,1% dans le Gard, soit 1600 créations de postes. Les zones d'emploi de Nîmes (+1,6%) et Alès (+1,4%) sont les plus dynamiques en 2016. La zone d'Alès enregistre également une des plus fortes hausses annuelles de la masse salariale du Gard (+1,8%). Dans l'Aude, les effectifs salariés augmentent de 1% sur un an, soit 670 postes supplémentaires. L'année 2016 se solde par des créations de postes dans toutes les zones d'emploi audoises à l'exception de Limoux où les effectifs salariés diminuent de 1,7%.

En Lozère, les effectifs salariés sont en baisse au quatrième trimestre (-0,6%), pour le deuxième trimestre consécutif. Sur un an, la Lozère perd 320 postes, principalement dans la construction et les services.

Carte 3 : évolution annuelle de l'emploi salarié par zone d'emploi au 4^{ème} trimestre (en %)



Carte 4 : évolution annuelle de la masse salariale par zone d'emploi au 4^{ème} trimestre (en %)

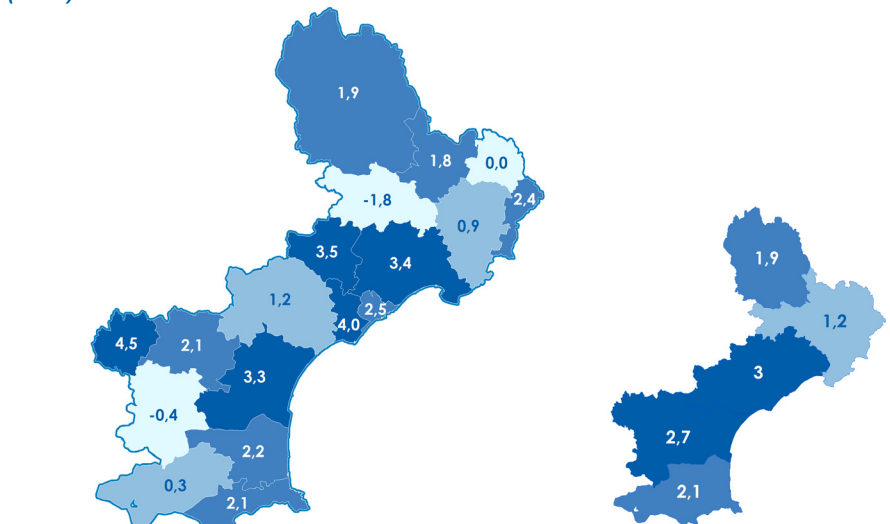


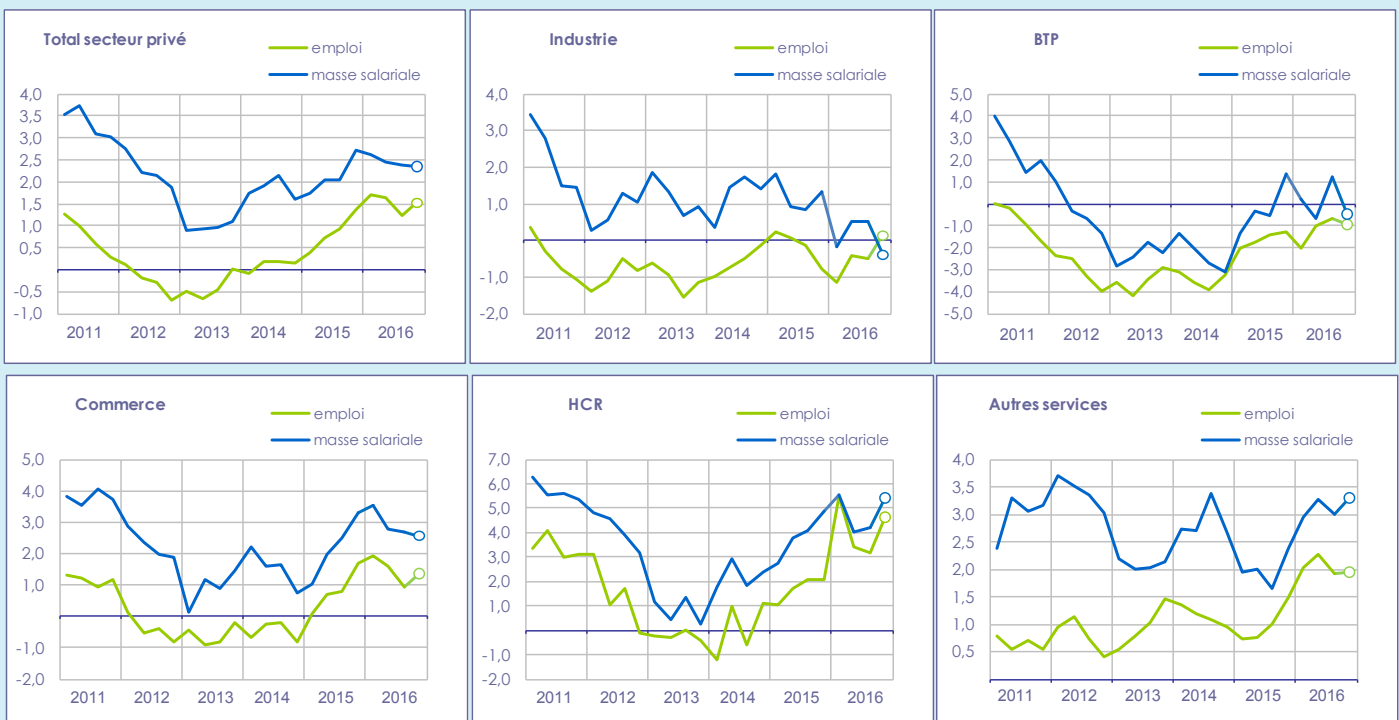
Tableau 2 : évolution de l'emploi par secteur d'activité

	Languedoc-Roussillon			France		
	Effectif 2016 T4	Évol. sur un trimestre (2016 T4 / 2016 T3)	Évol. sur un an (2016 T4 / 2015 T4)	Évolution sur un trim	Évolution sur un an	
Industrie	63,6	0,2%	80	0,1%	0,0%	-0,6%
C1 Industries agro alimentaires	14,0	0,6%	420	3,2%	0,3%	0,9%
C3 Equipements électriques, électroniques, informatiques	7,1	0,3%	-120	-1,7%	-0,2%	-1,6%
C4 Fabrication de matériels de transport	1,3	0,9%	60	5,2%	-0,1%	-1,2%
C5 Autres produits industriels	27,3	-0,1%	-410	-1,5%	0,0%	-0,7%
DE Industries extractives, énergie, eau	13,8	0,1%	190	1,3%	-0,1%	-1,0%
Construction	49,9	-0,3%	-480	-1,0%	-0,1%	-0,2%
41-Construction de bâtiments	4,3	-0,1%	-60	-1,5%	0,6%	1,2%
42-Génie civil	6,1	-1,1%	-140	-2,2%	-0,3%	-1,2%
43-Travaux de construction spécialisés	39,5	-0,3%	-270	-0,7%	-0,2%	-0,2%
Commerce	119,7	1,0%	1 620	1,4%	0,4%	0,9%
45-Commerce et réparation auto moto	14,7	1,3%	340	2,4%	0,2%	0,9%
46-Commerce de gros hors réparation auto moto	30,8	0,4%	-130	-0,4%	0,1%	-0,3%
47-Commerce de détail hors réparation auto moto	74,1	1,1%	1 420	1,9%	0,5%	1,5%
Hébergement et restauration	47,4	1,9%	2 090	4,6%	0,8%	3,5%
55-Hébergement	12,5	-0,4%	-160	-1,3%	0,6%	0,7%
56-Restaurant	34,7	2,5%	2 180	6,7%	0,9%	4,4%
Autres services (hors intérim)	288,3	0,6%	5 490	1,9%	0,4%	1,4%
Intérim *	16,3	2,7%	140	0,9%	4,3%	9,4%
HZ Transport	41,2	1,6%	1 550	3,9%	0,4%	0,6%
JZ Information et communication	14,6	0,9%	430	3,0%	0,3%	1,8%
KZ Activités financières et d'assurance	18,1	0,1%	80	0,5%	0,6%	0,6%
LZ Activités immobilières	8,9	-0,6%	-120	-1,3%	0,0%	-1,4%
MN Activités scientifiques et techniques ; soutien et services...	91,3	1,2%	1 730	1,9%	1,3%	3,6%
OQ Administrations pub., défense, enseignement, santé...	98,0	0,2%	1 450	1,5%	0,3%	1,5%
84-Administration pub.et défense ; sécurité soc. oblig.	5,9	-0,7%	-120	-1,9%	-0,2%	-1,9%
85-Enseignement	10,2	0,6%	490	5,0%	0,2%	3,7%
86-Activités pour la santé humaine	29,6	-0,3%	-10	0,0%	0,2%	1,0%
87-Hébergement médico-social et social	22,9	1,1%	650	2,9%	0,1%	1,2%
88-Action sociale sans hébergement	29,3	0,0%	430	1,5%	0,5%	2,0%
RU Autres activités de services	32,3	0,5%	470	1,5%	0,1%	1,5%
Total	584,9	0,7%	8 800	1,5%	0,5%	1,3%

* : la notion d'emploi intérimaire suivie par l'Acoss et les Urssaf, cohérente avec la masse salariale déclarée par ces entreprises, diffère des effectifs issus des relevés mensuels de mission, qui sont notamment utilisés par l'Insee.

Source : Acoss-Urssaf

Graphique 2 : évolution annuelle de l'emploi et de la masse salariale en Languedoc-Roussillon par grand secteur d'activité



Source : Acoss / Urssaf

ZOOM : LES DECLARATIONS D'EMBAUCHE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La déclaration unique d'embauche (D.U.E) regroupe différentes formalités obligatoires liées à l'embauche d'un salarié. Il s'agit d'une intention d'emploi à très court terme. Cette déclaration doit en effet être effectuée par l'employeur auprès de l'Urssaf (ou de la MSA) préalablement à l'embauche, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

Ces données déclaratives font l'objet d'un retraitement statistique, afin d'estimer notamment les informations manquantes concernant la nature et la durée du contrat.

En 2016, 885 000 déclarations d'embauche (hors intérim) ont été effectuées en Languedoc-Roussillon. Les deux tiers d'entre elles concernent des contrats de courte durée (moins d'un mois).

Le nombre total de déclarations d'embauche progresse de 6,1% en 2016, après une hausse de 5,8% au cours de l'année précédente. Les contrats à durée déterminée (CDD) de moins d'un mois continuent de progresser (+6,0%), tout comme ceux d'une durée supérieure à un mois (+4,4%).

Un regain des embauches en CDI au cours de l'année 2016

Mais en 2016, cette croissance est également soutenue par le dynamisme des embauches en contrat à durée indéterminée (CDI), dont le volume croît de 10% par rapport à 2015. Les CDI n'avaient plus connu une telle progression depuis

la crise de 2008. Au total, près de 112 000 embauches en CDI ont ainsi été déclarées sur l'ensemble de l'année 2016, soit 10 000 de plus qu'en 2015. Elles représentent une déclaration d'embauche sur huit (12,6 %).

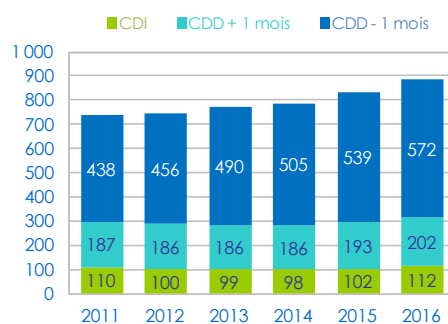
Le commerce (+13,8 %), la construction (+13,2 %) ainsi que l'hôtellerie-restauration (+8,1 %) sont les trois secteurs contribuant le plus fortement au rebond des embauches en CDI. Au total, ces trois secteurs concentrent la moitié des embauches en CDI déclarées en 2016. La progression des CDI est également significative dans d'autres secteurs, notamment l'industrie agro-alimentaire, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, les activités pour la santé humaine ainsi que l'action sociale et l'héberge-

ment médico-social.

La prime à l'embauche pour les petites et moyennes entreprises (PME), mise en oeuvre début 2016, a pu conduire les entreprises concernées à modifier leur comportement d'embauche. Cette mesure, destinée aux entreprises de moins de 250 salariés, cible les embauches en CDI ou CDD de 6 mois ou plus dans la limite d'une rémunération de 1,3 Smic.

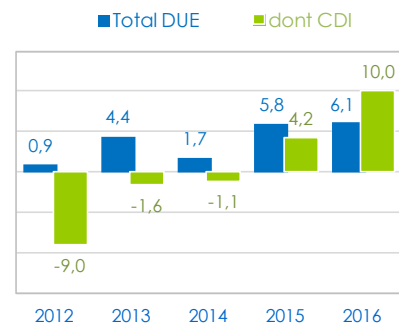
En Languedoc-Roussillon, la hausse du nombre de CDI est ainsi moins marquée pour les entreprises de plus de 250 salariés (+6,7 %) que pour les PME. Elle atteint respectivement +10,1 % pour les entreprises employant moins de 20 salariés et +11,7 % pour celles de 20 à moins de 250 salariés.

Evolution du nombre de DUE depuis 2011 par type de contrat en Languedoc-Roussillon (en milliers)



Source : Acoff / Urssaf

Taux d'évolution annuelle du nombre de CDI depuis 2011 en Languedoc-Roussillon (en %)



Source : Acoff / Urssaf

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en Languedoc-Roussillon dans le secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que des séries de données, sont disponibles sur www.acoff.fr

directeur de la publication : Franck Barbe

rédacteurs : Cécile Goudard, Sandrine

Fournier, Jean-Luc Roger

contact : stat.languedoc-roussillon@urssaf.fr

Retrouvez Stat'UR sur www.acoff.fr